

### Procès-verbal synthétique

L'an deux mille seize, le trente mars à 17h30, le BUREAU du syndicat mixte Somme Numérique légalement convoqué le quatre mars 2016, s'est réuni dans ses locaux, sous la présidence de Philippe VARLET;

### Membres du BUREAU présents et excusés :

Amiens Métropole	Département de la Somme	Communautés de communes
Florence RODINGER	Philippe VARLET	Philippe COCQ
Ernest CANDELA	Stéphane DECAYEUX	James HECQUET
Jean-Christophe LORIC	Olivier JARDE	Jean-Claude LECLABART

M. Jean-Claude LECLABART est désigné secrétaire de séance.

Le quorum est atteint avec la présence de 5 délégués, le Bureau peut donc valablement délibérer.

# I - DELIBERATIONS

#### 1. Contrats avec l'opérateur ORANGE pour les services de degroupage

Le syndicat mixte Somme Numérique dispose d'équipements permettant de fournir un accès DSL par dégroupage à près de 330 sites publics. La livraison de ce service via le délégataire Tutor Somme est définie dans les offres de l'opérateur ORANGE. En tant que délégataire, Tutor a la charge de la mise en œuvre de ces conventions et du paiement des frais de fonctionnement. Il reçoit en contrepartie les redevances liées aux sites publics du GFU.

Considérant la nécessité pour le syndicat mixte et son délégataire d'avoir accès à ces offres dans le cadre de la fourniture aux sites publics du GFU d'un accès haut débit par dégroupage,

Après en avoir délibéré, les membres du Bureau approuvent les conventions d'accès à la Boucle Locale et de raccordement d'équipements par paire de cuivre sur des sites particuliers proposées par ORANGE sont approuvées. Le Président est autorisé à signer le contrat et toutes les pièces s'y rapportant, ainsi que les éventuelles nouvelles versions présentées par ORANGE dans la mesure où elles ne bouleversent pas l'économie du projet du syndicat

Conformément aux dispositions de la convention de délégation de services publics, Tutor Somme sera subrogé au syndicat mixte pour la mise en œuvre de la présente convention et le paiement des frais et redevances correspondants.

Adoptée à l'unanimité

### 2. Marché « Travaux d'extension du réseau en fibre optique de la Somme - Montée en débit et raccordement de sites » - Avenant n°2 au lot 2

Le marché « Travaux d'extension du réseau en fibre optique de la Somme - Montée en débit et raccordement de sites » a été attribué par le Bureau de Somme Numérique le 13 janvier 2014. Les évolutions techniques lors de l'exécution des travaux nécessitent d'intégrer au bordereau des prix de nouveaux articles. Afin de ne pas bloquer l'avancement des travaux, le Président a autorisation de signer les attestations de négociation de tarifs dans la mesure où cela ne bouleverse pas l'économie du marché qui a été conclu pour un montant minimum de 10 millions d'euros. Ces nouveaux articles doivent être intégrés au bordereau des prix par avenant. Cette proposition a été validée par la Commission d'Appel d'Offres le 30 mars 2016.

Après en avoir délibéré, les membres du Bureau approuvent le projet d'avenant n°2 au lot 2 du marché « Travaux d'extension du réseau en fibre optique de la Somme - Montée en débit et raccordement de sites ».

Adoptée à l'unanimité

#### Syndicat mixte SOMME NUMERIQUE

# 3. Marché « Déploiement du FttH dans le cadre du Programme Opérationnel 2012-2018 » - Avenant n°1 au lot 1 et au lot 2

Le marché « Déploiement du FttH dans le cadre du Programme Opérationnel 2012-2018 » a été attribué par le Bureau de Somme Numérique le 24 février 2015. Les évolutions techniques lors de l'exécution des travaux nécessitent d'intégrer au bordereau des prix de nouveaux articles. Afin de ne pas bloquer l'avancement des travaux, le Président a autorisation de signer les attestations de négociation de tarifs dans la mesure où cela ne bouleverse pas l'économie du marché qui a été conclu sans montant minimum ni maximum. Ces nouveaux articles doivent être intégrés au bordereau des prix par avenant. Cette proposition a été validée par la Commission d'Appel d'Offres le 30 mars 2016.

Après en avoir délibéré, les membres du Bureau approuvent les projets d'avenant n°1 aux lots 1 et 2 du marché « Déploiement du FttH dans le cadre du Programme Opérationnel 2012-2018 ».

Adoptée à l'unanimité

4. Attribution du marché « Programme complémentaire de Montée en débit sur le réseau cuivre » Le présent marché a pour objet de réaliser le programme complémentaire de Montée en débit sur le réseau cuivre, comprenant les aménagements des sites PRM (armoires de montée en débit) et les extensions de réseau nécessaires pour la réalisation de leur collecte optique, la collecte optique d'armoires NRAZO ainsi que les missions de contrôle et de suivi de chantier de cette opération.

Après lecture du rapport d'analyse des offres, la Commission d'Appel d'Offres du 30 mars 2016 a émis les propositions d'attribution de ce marché.

Après en avoir délibéré, les membres du Bureau valident les propositions de la Commission d'Appel d'Offres. Le marché « Programme complémentaire de montée en débit sur le réseau cuivre » est attribué comme suit :

Lot 1 : Travaux d'aménagement de sites PRM

IMOPTEL (94200 IVRY SUR SEINE) / Etablissement : AXIANS SOMME NUMERIQUE (80000 AMIENS)

En groupement conjoint avec : SOGETREL (92130 ISSY LES MOULINEAUX) / Etablissement : SOGETREL Agence d'Amiens (80046 AMIENS)

En groupement conjoint avec : SANTERNE NORD TELECOM /AXIANS SERVICES INFRAS NORD (62580 GAVRELLE)

➤ Lot 2 : Travaux d'infrastructures pour les collectes optiques

IMOPTEL (94200 IVRY SUR SEINE) / Etablissement : AXIANS SOMME NUMERIQUE (80000 AMIENS)

En groupement conjoint avec : SOGETREL (92130 ISSY LES MOULINEAUX) / Etablissement : SOGETREL Agence

d'Amiens (80046 AMIENS)

En groupement conjoint avec: SANTERNE NORD TELECOM / AXIANS SERVICES INFRAS NORD (62580 GAVRELLE)

> Lot 3 : contrôle et suivi des travaux

Offre irrégulière éliminée

Conformément à l'article 35-l du code des marchés publics, le Président est autorisé à conclure un marché conforme aux besoins du syndicat mixte selon une procédure négociée.

Le Président est autorisé à signer les actes d'engagement et autres pièces liées à la mise en œuvre du présent marché.

Adoptée à l'unanimité

Le montant du présent marché permet de réaliser les opérations prévues dans le programme complémentaire de montée en débit dans l'état actuel du plan de financement. Le Président rappelle qu'il n'est pas souhaitable financièrement et techniquement d'aller au-delà des opérations prévues dans la mesure où cela empêcherait la réalisation de la phase suivante de déploiement du réseau FTTH.

#### Syndicat mixte SOMME NUMERIQUE

# 5. Attribution du Marché « Révision du SDTAN de la Somme et définition de la 2e phase de déploiement FTTH »

L'objet du présent marché est de désigner une Assistance à Maîtrise d'Ouvrage afin de définir la 2e phase de déploiement FTTH dans le cadre du programme Somme Très Haut Débit. Il s'agit notamment de réviser le Schéma Directeur Territorial d'Aménagement Numérique de la Somme, de définir un schéma d'ingénierie, de modéliser différents scénarios techniques et financiers qui seront soumis aux élus du syndicat mixte et de présenter le dossier de financement associé au programme d'investissement retenu.

Après lecture du rapport d'analyse des offres, la Commission d'Appel d'Offres du 30 mars 2016 a émis les propositions d'attribution de ce marché.

Après en avoir délibéré, les membres du Bureau valident les propositions de la Commission d'Appel d'Offres. Le marché « Révision du SDTAN de la Somme et définition de la 2e phase de déploiement FTTH » est attribué comme suit :

- Lot 1: Mise à jour globale du SDTAN: stratégie globale, coordination, relation avec les opérateurs de communications électroniques.
   IDATE (Institut de l'Audiovisuel et des Télécommunications en Europe) 34092 MONTPELLIER Cedex 05
- ➤ Lot 2 : Études technico économiques

  IDATE (Institut de l'Audiovisuel et des Télécommunications en Europe) 34092 MONTPELLIER Cedex 05

  En groupement solidaire avec FINANCE CONSULT (75009 PARIS)
- ➤ Lot 3 : Prise en compte des usages et services dans la mise à jour du SDTAN
  IDATE (Institut de l'Audiovisuel et des Télécommunications en Europe) 34092 MONTPELLIER Cedex 05
- Lot 4: Etudes d'ingénierie FttH. ON-X (92816 PUTEAUX Cedex)
- Lot 5 : Volet « téléphonie mobile » de la mise à jour du SDTAN ON-X (92816 PUTEAUX Cedex)

Le Président est autorisé à signer les actes d'engagement et autres pièces liées à la mise en œuvre du présent marché.

Adoptée à l'unanimité

Le Président précise que cette étude aura pour objet de réaliser un cadrage départemental du réseau FTTH permettant aux élus de faire leur choix sur le périmètre de la phase suivante.

Dans le cadre de cette étude stratégique, Monsieur LECLABART serait intéressé de connaître le débit disponible sur les lignes téléphoniques du département selon la technologie DSL, VDSL, FTTH, ainsi que le nombre d'abonnés réellement basculés par les opérateurs après installation des armoires de montée en débit.

PVS - BUREAU du 30 mars 2016

# Syndicat mixte SOMME NUMERIQUE

# II – ORDRE DU JOUR PREVISIONNEL DU CONSEIL SYNDICAL DU 27 JUIN 2016

- 01 Compte de gestion 2015
- 02 Compte administratif 2015
- 03 Affectation du résultat de l'exercice 2015
- 04 Décision modificative n°1 de l'exercice 2016
- 05 Compte ENT de l'année scolaire 2015-2016
- 06 Tarif 2016 du service de messagerie mutualisée
- 07 Mise à jour du poste d'assistante administrative et financière
- 08 Rapport 2015 de la délégation de service public
- 09 Présentation du rapport de la Chambre Régionale des Comptes
- 10 Constitution d'une Commission chargée d'étudier la révision des statuts du syndicat mixte

## III - INFORMATIONS DU PRESIDENT

Le Président indique aux membres du Bureau qu'il a reçu le 25 mars 2016 un courrier du Christophe COULON, Viceprésident de la Région des Hauts-de-France en charge de la ruralité, du développement du numérique, de la famille et des actions sociales. La Région sollicite le Président pour disposer d'un siège au Comité syndical et réviser les statuts en ce sens. Compte tenu du processus de fusion des EPCI, la révision des statuts ne pourra intervenir réellement que début 2017. C'est dans ce contexte que le Président propose d'inscrire à l'ordre du jour du prochain comité syndical la constitution d'une Commission chargée de réfléchir à la révision des statuts.

En attendant, les membres du Bureau approuvent la proposition du Président d'inviter Monsieur COULON aux séances du Comité syndical à titre d'observateur sans voix délibérative.

**Décisions du Président du 14 mars 2016** - Contrat de prêt de 276 000 € avec le Crédit Agricole Brie Picardie en refinancement d'un prêt LEP.

Avec l'appui du service des finances d'Amiens Métropole, le syndicat mixte va procéder au remboursement par anticipation d'un emprunt d'un montant initial de 355 000€ souscrit avec en 2012 pour le compte du Département dans le cadre de la couverture des zones blanches. Le nouveau contrat souscrit auprès du Crédit Agricole permettra une économie sur la durée résiduelle proche de 28 000€.

#### Marchés en procédure adaptée attribués

- « Licences et support de la solution de filtrage de la messagerie mutualisée de Somme Numérique » : notifié le 26 janvier 2016 à la société DML (91971 COURTABOEUF).
- « Renouvellement de la solution de filtrage Web » : notifié le 15 mars 2016
- Lot 1: Fourniture de serveurs société APX (siège social 92213 SAINT-CLOUD / Agence Nord 59260 LEZENNES)
- Lot 2 : Licences et support de la solution de filtrage Web société EXAPROBE (siège social 69623 VILLEURBANNE / Agence Ile de France 78140 VELIZY)

#### Consultation en cours

« Evaluation du déploiement des Espaces Numériques de Travail et autres outils numériques au sein des écoles maternelles et élémentaires de la Somme » : consultation en procédure adaptée lancée le 14 mars 2016 – réponses attendues pour le 7 avril 2016.

La séance est levée à 18h45.